



Date de saisine du bâtonnier par mon ancien avocat

Par **hasbouh**, le **06/01/2016** à **14:00**

Bonjour à tous,

Pendant plusieurs mois, j'ai reçu des lettres de relance de mon avocat pour des sommes que je ne lui devais pas, il me menaçait à chaque fois de saisir le bâtonnier. J'ai fini par lui envoyer un courrier avec AR afin qu'il me justifie ses demandes et en effet ces sommes n'étaient pas dus.

J'ai fini par le dessaisir de mon affaire estimant qu'il a failli à son devoir de diligence.

Il a réévalué le montant de ses honoraires au temps passé sur le dossier et m'a demandé une somme substantielle en plus de ce qui était déjà versé. Je lui ai précisé que je me réserve le droit de saisir le bâtonnier. Il m'a informé rapidement qu'il saisissait le bâtonnier en fixation des honoraires.

J'ai foi en la justice et je me remettrai à la décision du bâtonnier, mais comment savoir à quelle date mon avocat a saisi le bâtonnier?

D'avance mes sincères remerciements.